

## VINCIALE

1900

\$ 5,000,000.00  
\$ 4,500,000.00  
\$40,646,000.00

onnés à son département  
ars, ces messieurs exami-  
avec tels dépôts.  
s actionnaires lors de sa  
es directeurs.

tion  
S LAPORTE

U

Censeurs

EAU

e Québec

ces de Québec, d'Ontario  
e-Edouard.

LE

L A BEURRE

TRA SPECIAL

NDSOR

T LE MEILLEUR

UR LE BEURRE

SSAYEZ-LE

primes furent

le détenteur de

lice garantissait

D. durant 20 ans,

s exceptionnels

e paie pré-

nificiaires

la durera tout le

e contrat, parce

ngements nota-

s en intérêts de

plus de 21 1/2%

Test

COMPANY

22

## ADMINISTRATION ET PUBLICATIONS

Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité

de Québec..... 1.00

Cité de Québec et pays

étrangers..... 1.50

Pour les Sociétaires de

la Coopérative Fédé-

rée de Québec..... 75c.

Tarif des annonces 10c. la ligne

Annonces classées 25 mots, 50

mots par insertion, plus un sous

par mot additionnel au-dessus

de 25 mots, minimum 50 sous

Pour abonnement et annon-

ces écrire au "Bulletin de la

Ferme" Limitée, 111 Côte de la

Montagne, (Bâtiment Maria),

Québec, Case postale 129—

Tél. 2-4297.

## LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION &amp; RÉDACTION

111 CÔTE de la MONTAGNE 111

QUÉBEC

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC  
QUÉBEC, LE 7 MAI 1925

Volume XIII

Numéro 19

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

## La Course à la Perfection

Notre concours donne déjà des résultats

A peine notre concours, Course à la Perfection est-il lancé, que déjà les fabricants de beurre et de fromage de la Province accourent vers nous pour nous offrir leurs produits. Un de ces derniers nous écrit :

"Je vous félicite d'avoir institué ce concours. Ma fabrique ne vous aurait pas expédié son beurre et son fromage sans ce concours; mais j'ai fait comprendre à mes patrons toute l'importance de participation à ce concours, tant pour eux que pour le fabricant, et ils m'ont autorisé à vous les expédier toutes les semaines."

Déjà nous gagnons donc des fabricants à l'idée de perfectionner de plus en plus le beurre et le fromage de la province de Québec. D'autres voudront bien les suivre dans cette voie: c'est là, le but de notre Course à la Perfection.

Nous faisons appel à tous, afin d'assurer une fabrication plus uniforme de beurre et de fromage, ce qui nous ouvrira la porte des marchés étrangers et nous obtiendra les meilleurs prix.

## L'Ordre du Mérite Agricole

Le concours de l'année 1925 promet un succès

## Les Chevaliers du sol

Le concours du Mérite Agricole, institué sous les auspices du Ministère de l'Agriculture de la province de Québec, sera disputé, cette année, dans la première des cinq régions agricoles qui se partagent la province.

Cette région comprend les comtés d'Argenteuil, Beauharnois, Chateauguay, Deux-Montagnes, Hochelaga, Huntingdon, Jacques-Cartier, Laprairie, L'Assomption, Laval, Napierville, Soulanges, Terrebonne et Vaudreuil, soit en tout 14 comtés.

En vertu d'un décret ministériel de 1922 cette région a subi quelques modifications quant à ses délimitations, de même que les quelques autres aussi, et ces dispositions nouvelles deviennent effectives pour la première fois en 1925.

Au Ministère Provincial de l'Agriculture on a commencé à recevoir des inscriptions pour le concours annuel du Mérite Agricole. Les aspirants, après une épreuve préparatoire et éliminatoire ont jusqu'au 1er juin pour faire leurs inscriptions.

## Un glorieux passé

Le Mérite Agricole a une belle histoire; il entre, cette année, dans sa trente-cinquième année d'existence. Sa fondation remonte à 1790 sous l'administration de Honoré Mercier, qui fut l'un des plus insignes bienfaiteurs de la classe agricole.

Historique.—Voilà 35 ans que le Mérite Agricole existe. Il a été fondé par Honoré Mercier en 1890. C'est en 1915 seulement qu'éclatèrent d'une façon si magnifique et si solennelle les premières démonstrations en l'honneur des Lauréats du Mérite Agricole, alors que ceux-ci célébrèrent le 25ème anniversaire de fondation ou les noces d'argent de l'institution. On se le rappelle, au-delà de 400 Lauréats anciens

s'étaient réunis sous la haute présidence d'honneur de S. H. le lieutenant-gouverneur, l'hon. Pierre-Evariste Leblanc et de l'hon. M. Caron, ministre de l'Agriculture.

A l'Exposition.—Depuis 1915, annuellement, notre Exposition Provinciale est le théâtre d'une manifestation toujours magnifique à l'occasion des distinctions à décerner par suite des concours annuels aux chevaliers du terroir.

Statistiques.—Depuis 1915, 785 agriculteurs ont été décorés à l'Exposition Provinciale de la Médaille d'Or, de la Médaille d'Argent ou de Bronze, ou du Diplôme du Mérite Agricole. De ce nombre, on le sait, il n'y a eu qu'une Médaille d'Or chaque année; il y a donc eu 10 Lauréats de la médaille d'Or depuis 1915, 328 Médailles d'Argent, 305 Médailles de Bronze et 49 diplômes.

## Les Lauréats

Ceux qui ont été décorés de la Médaille d'Or depuis 1915 sont les suivants:

1915—M. Benjamin Bertrand, St-Hermas, Deux-Montagnes.

1916—M. J. W. Logan, Howick, Chateauguay;

1917—M. J. F. Descoteaux, (M.P.), Ste-Monique, Nicolet;

1918—M. Anselme Cabana, St-Cuthbert, Berthier;

1919—M. Philippe Dufour, (M.P.P.), La Malbaie, Cahrlevoix;

1920—M. James Ritchie, Dewitville, Huntingdon;

1921—M. Médéric Ste-Marie, Moe's River, Compton;

1922—M. Hildebert Létourneau, Pierre, Montmagny;

1923—M. Hyacinthe Mousseau, Berthier, Berthier;

1924—M. Arthur Legaré, Sans-Bruit, Québec.

## Une Innovation

Titres et diplômes.—En vertu d'un amendement à la loi, concernant cet Ordre officiel, des distinctions honorifiques du Mérite Agricole, dont l'hon. M. Caron ministre de l'Agriculture, a été le parrain l'Ordre du Mérite Agricole, institué, dans le but d'encourager les agriculteurs par des honneurs et récompenses et de reconnaître les services rendus à l'agriculture, comportera désormais,—et c'est une splendide innovation, qui mérite l'attention particulière du public,—les décorations et diplômes suivants: qui pourront être accordés par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, ainsi: 1o. La décoration de Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole et le diplôme de "Très Grand Mérite Exceptionnel ou de "Très Grand Mérite Spécial"; 2o. La décoration d'Officier de l'Ordre du Mérite Agricole et le diplôme de "Très Grand Mérite"; 3o. La décoration de Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole et le Diplôme de "Grand Mérite"; 4o. Le Diplôme de "Mérite".

Les prochaines fêtes.—A la Commission de l'Exposition il est question de préparer pour 1925, à l'occasion de cette innovation, afin d'en consacrer avec toute la solennité possible la haute signification, d'organiser des fêtes grandioses pour septembre prochain, pendant l'Exposition.

On sait déjà qu'invariablement chaque année les plus hautes sommités politiques et religieuses dans cette Province se plaisent à être présents et à être présentés dans ces manifestations et selon toutes les probabilités les démonstrations de 1925 auront une ampleur qui dépassera de beaucoup les limites de ce qui s'est produit jusqu'ici, ne serait-ce que pour célébrer à l'Exposition Provinciale de Québec le 10ème anniversaire de ces manifestations annuelles qui ont invariablement été couronnées de succès chaque année et qui

## RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est sujette au contrôle du directeur.

La correspondance concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Case postale 129 Haute-Ville, Québec.

constituaient en quelque sorte le clou officiel et exclusif de nos expositions tenues à Québec.

Toutes ces décorations et toutes ces distinctions demandent, pour les gagner, beaucoup de travail, de patience et de persévérance. Que les cultivateurs se mettent donc à l'œuvre dès maintenant!

## L'élevage des volailles

Les profits qu'un cultivateur entreprenant peut en tirer

M. Henri Dalcourt, cultivateur, à Saint-Félix-de-Valois, a réalisé, l'an dernier, la jolie somme de \$1,662.37 à même une basse-cour de 350 poules de bonne race.

Dans un rapport sommaire qu'il a bien voulu nous faire parvenir, M. Dalcourt, expose ainsi ses gains:

Vente d'œufs.....	\$1,719.31
" de poulets.....	100.00
" de coqs.....	102.00
" de vieilles poules.	171.00
Cent bonnes poules....	150.00
Cinq coqs.....	10.00

Grand total..... \$2,252.31  
Nourriture générale.... 589.94

Gains nets..... \$1,662.37

Sa basse-cour lui a permis de gagner un revenu déjà appréciable de \$5. par poule, en une année. Son exemple vaut la peine d'être suivi.



M. WILLIE BEAUDOIN, beurrier, de St-Didace, Maskinongé l'un des concurrents heureux du concours de fabrication de la Coopérative Fédérée.



Feu J.-E. THIFFAULT, Agronome.